

# La lettre du maire



**Jean-Christophe VEYRINE**

Maire de Jouy-le-Moutier  
Vice-président de la  
Communauté d'agglomération  
de Cergy-Pontoise

## Une piscine ouverte tout l'été...



Chère Jocassienne, cher Jocassien,

Depuis plusieurs semaines circule une **rumeur sur la fermeture définitive de la piscine** de Jouy-le-Moutier. Il existe depuis 2 ans un engagement moral de l'agglomération vis-à-vis de la commune à ne pas fermer définitivement la piscine. Concernant la période estivale, je souhaite par cette lettre, revenir sur la chronologie des événements.

Le 15 avril dernier, au bureau communautaire, une information sur je cite « *les orientations relatives à la **modernisation des piscines de l'agglomération*** », nous a été présentée. En effet, certains ne le savent peut-être pas, mais les piscines des villes de l'agglomération sont une compétence de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP). À cette occasion, il a été demandé un complément d'information tel que des tableaux présentant les horaires d'ouvertures avant et après, des chiffres clairs de fréquentation par piscine, par jour, par créneaux horaires, etc... Notre demande est restée sans réponse à ce jour.

Pire encore, début mai, je découvre la rumeur par des habitants qui m'interpellent, en me demandant pourquoi notre piscine serait fermée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Je ne vous cache pas mon étonnement et par conséquent, mon agacement.

Cependant, soucieux de garantir ce service public, j'ai, lors du Conseil Communautaire du 9 mai dernier, sollicité Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise afin d'obtenir une réponse claire.

J'ai tenu également à lui faire part de mon mécontentement et de mon désaccord sur la méthode employée mais aussi sur le bien-fondé de cette décision prise unilatéralement.

### CONTACTS

Hôtel de ville  
56, Grande Rue  
95280 Jouy-le-Moutier  
**Tél.: 01 34 41 65 00**  
accueilmp@jouylemoutier.fr

[www.jouylemoutier.fr](http://www.jouylemoutier.fr)

*Des projets qui avancent*

## CONTACTS

Hôtel de ville  
56, Grande Rue  
95280 Jouy-le-Moutier  
Tél.: 01 34 41 65 00  
accueilmp@jouylemoutier.fr

[www.jouylemoutier.fr](http://www.jouylemoutier.fr)

*Des projets qui avancent*

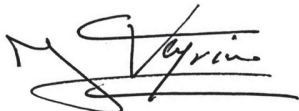
J'ai toutefois précisé que même si je comprenais les difficultés financières de toutes les administrations territoriales, dues en partie, aux baisses des dotations, et du bien-fondé à rationaliser les organisations, je ne pouvais me résoudre à accepter cette décision.

**Les « sentences » étatiques ne devront jamais nous empêcher, nous, élus, d'offrir un service de qualité à nos administrés.**

J'ai terminé mon intervention en proposant qu'un échange et un travail en commun puissent être engagés avec la CACP afin de proposer des ouvertures sur la période estivale. Suite à cette intervention, le Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise s'est **engagé à ne pas fermer notre piscine** et à entamer des discussions. J'ai travaillé avec les différents élus, les différents services et rencontré de nombreux Jocasziens à ce sujet pour connaître leur avis. Mon objectif a toujours été de trouver une solution qui vous satisfasse au mieux tout en respectant les contraintes de la CACP.

Aussi je me réjouis de vous annoncer que **la piscine de Jouy-le-Moutier ne fermera pas ses portes durant l'été, elle sera maintenue ouverte tous les jours de 13h30 à 18h30**. C'est l'engagement verbal fait par l'élu en charge du sport, à la jeunesse et aux loisirs de la CACP.

Afin de démontrer l'importance et l'utilité de notre piscine de « proximité », je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour que vous en profitiez.

*Bien cordialement,*  


Le Maire,  
**Jean-Christophe VEYRINE**

## Ce qu'en dit l'opposition

---

*« Conformément au Règlement intérieur voté par délibération du conseil Municipal du 3 juillet 2014 et notamment son article 33 régissant les modalités d'expression des groupes d'élus dans la lettre du Maire, un espace dédié à l'expression des groupes d'élus de l'opposition est dédié. »*

Concernant ce sujet, l'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.